

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 08 NOVEMBRE 2018

Étaient Présents 57 titulaires, 3 suppléants, 9 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Cédric LAPRUN, Aimé SOUMET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, Marylise GASTON, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Pouvoirs :

Etienne SERNA	à	Pierre CASABONNE
Marianne PAPAREMBORDE	à	Aimé SOUMET
Laurent KELLER	à	Aracéli ETCHENIQUE
Bernard AURISSET	à	Sandrine HIRSCHINGER
Jacques NAYA	à	Daniel LACRAMPE
Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET	à	Marthe CLOT
Christophe GUERY	à	Michel ADAM

Suppléants : Gérard DARSONVILLE suppléant de Henri BELLEGARDE
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE
Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Jean-Michel IDOPE (excusé), Cédric PUCHEU, Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Etienne GAILLAT (excusé),

RAPPORT N°11-181108-FIN-

BUDGET SERVICE CULTUREL : DECISION MODIFICATIVE N°1



Mme MÉDARD rappelle que suite au travail initié en 2017 sur les amortissements de la collectivité, les montants relatifs au budget annexe service culturel ont été réétudiés et doivent être corrigés cette année pour s'élever à 33 379 €, soit une augmentation de 1 421 €.

Par ailleurs la Direction Régionale des Affaires Culturelle va procéder au versement d'une aide de 20 000 € concernant le projet d'Education Artistique et Culturelle.

Fonctionnement dépenses

6042 Contrats de prestations de service	20 000.00 €
6251 Frais de déplacements	-1 421.00 €
68111-042 Dotations aux amortissements	1 421.00 €

Fonctionnement recettes

74718 Etat	20 000.00 €
------------------	-------------

Investissement dépenses

2181 Installations générales	1 421.00 €
------------------------------------	------------

Investissement recettes

28181 DAP – Installations générales	1 421.00 €
---	------------

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VOTE** la Décision Modificative n°1 correspondante,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLLRON STE MARIE, ledit jour 08 novembre 2018

Suivent les signatures

Affiché le 19.11.18



Le Président



Daniel LACRAMPE